

# SFPC Strasbourg 2022

## Instructions aux auteurs de communication

### Résumés

Les résumés de communications peuvent être soumis entre le 11 octobre et le 22 novembre 2021. **Il n'y aura pas de délai supplémentaire.** La soumission sera réalisée via une plateforme de soumission disponible à la période de soumission (informations communiquées ultérieurement).

Chaque auteur crée un compte de soumission, reçoit une confirmation de création de compte et de mot de passe et soumet son résumé en ligne. Celui-ci est modifiable jusqu'à la date limite ci-dessus.

Un engagement de cession des droits est à valider lors de la soumission.

**ATTENTION : aucun résumé soumis sous une autre forme n'est accepté. Une seule soumission par travail est autorisée. Les doublons de résumés sont éliminés.**

### Dactylographie

Les résumés, rédigés uniquement en langue française, sont dactylographiés avec soin avant envoi définitif.

Toutes les abréviations, acronymes... doivent être explicités.

Il est rappelé aux auteurs qu'un soin particulier est à apporter à la qualité de rédaction du résumé car la note de rédaction contribue à la présélection des travaux choisis.

### Contenu

Les résumés, soumis en français, sont écrits en Times New Roman 12 et présentés comme suit :

- Titre : en lettres minuscules en gras (255 caractères maximum espaces compris).
- Auteurs : nom en minuscule suivi de l'initiale du prénom avec un point. **12 auteurs au maximum sont autorisés. Un groupe d'auteurs (exemple : study groupe) est accepté, le cas échéant, par soumission. L'auteur désigné comme correspondant lors de la soumission sera le référent pour toutes informations concernant la soumission.**
- Auteur correspondant : identifié par une étoile en exposant après le nom
- Affiliation : identifiée par un chiffre entre parenthèses après chaque auteur. Préciser le service, l'établissement, la ville et le pays le cas échéant.
- Thématique : en choisir une parmi les thèmes de communications cités ci-dessous.
- Champs d'application : en choisir un parmi les champs d'application listés ci-dessous.
- 3 mots-clés issus de la liste des MesH termes français (<http://mesh.inserm.fr/mesh>).

Le texte du résumé doit comporter les parties suivantes : Contexte, Objectifs, Méthode, Résultats et Discussion-Conclusion.

Le résumé peut inclure une ou plusieurs références bibliographiques (au maximum 3 références).

Le regroupement des données provenant d'un même travail est vivement conseillé. Le découpage d'une étude en deux résumés est interdit et sera sanctionné par un refus des deux résumés. **Une copie d'un résumé déjà accepté dans un autre congrès n'est pas permise mais un travail pour lequel de nouveaux résultats viennent renforcer le travail initial peut être proposé.**

Il n'y a pas de possibilité d'insérer des images ni des tableaux ou figures dans le résumé. Tout médicament cité l'est uniquement par la DC. Aucun nom de spécialité ne doit figurer.

Le résumé ne doit pas dépasser 2500 caractères (espaces non compris).

### ATTENTION :

**Le résumé doit être anonymisé et ne doit comporter aucun nom d'auteur, ni lieu d'exercice (aussi bien dans le titre que dans le corps du texte) ni d'acronyme d'étude clinique/de réseau.**

Tout manquement à cette règle d'anonymat annule la soumission.

**L'ensemble des auteurs et le chef de service de l'auteur correspondant doivent avoir validé au préalable le contenu du résumé avant sa soumission. Les démarches réglementaires relatives au travail présentées doivent avoir été réalisées.**

### Thèmes des communications

Les auteurs sélectionnent la thématique dans laquelle ils désirent soumettre leur travail. Le jury peut, le cas échéant, modifier ce choix si celui-ci apparaît inadapté. Les travaux soumis au congrès doivent porter **uniquement sur la pharmacie clinique.** Les thèmes sont les suivants :

- Pratiques pluriprofessionnelles
- Pratiques officinales et/ou ambulatoires
- Pratiques d'apprentissage des professionnels et des patients (ETP)
- Parcours patient
- E-pharmacie clinique.

Les champs d'application cités ci-dessous s'entendent sur l'ensemble des produits de santé notamment dans les disciplines suivantes :

- Cardiologie
- Endocrinologie
- Neurologie
- Psychiatrie
- Infectiologie
- Oncologie
- Pédiatrie
- Gériatrie
- Maladies inflammatoires et appareil locomoteur
- Pneumologie
- Néphrologie
- Hépatogastro-entérologie
- Anesthésie-Réanimation
- Urgences
- Chirurgie
- Autres.

### Communication sous forme d'e-poster

La présentation des communications affichées sera réalisée uniquement sous forme d'e-poster. Les caractéristiques exactes du format seront communiquées en même temps que l'avis d'acceptation.

Les e-posters acceptés devront être impérativement déposés sur une plateforme dédiée avant une date limite définie. Tout dépôt postérieur à cette date ou le non dépôt du e-poster annulera, *ipso facto*, l'acceptation de la communication. La plateforme de dépôt, la date limite et les consignes seront communiquées ultérieurement.

### Communication sous forme d'un E-Forum

Un forum des e-posters sera organisé afin de présenter parmi les e-posters acceptés, des travaux particulièrement intéressants. Lors de l'acceptation de la communication, l'auteur correspondant sera informé de sa participation au forum e-poster correspondant. Chaque e-forum devra être présenté en 5 minutes + 5 minutes de questions, à partir du e-poster déposé (cf. paragraphe ci-dessus) durant une des sessions dédiées aux e-forum. Il est impératif de respecter le temps accordé pour la présentation lors d'un e-forum. Les date et horaire du e-forum seront transmis avec le mail d'acceptation.

### Présentation orale

Certains résumés seront sélectionnés pour des communications orales courtes.

Chaque communication orale devra être présentée en 10 minutes + 5 minutes de questions durant une des sessions dédiées aux communications orales (date et horaire transmis avec le mail d'acceptation). Il est impératif de respecter le temps accordé pour la communication orale.

L'auteur correspondant, ou bien un des auteurs, prennent donc leurs dispositions pour être présents pour la séance de communications orales et se présente en salle de préprojection, muni d'une clef USB contenant sa présentation, la veille de la session.

### Inscription des auteurs au congrès de la SFPC

**Au moins un des auteurs des communications retenues (e-poster, e-forum ou communication orale) doit être inscrit et présent au congrès.**

La e-présentation ne sera pas proposée si aucun auteur n'est inscrit et présent au congrès.

Après sélection finale par le jury, des prix SFPC seront remis aux meilleures communications.

## Impératif

Date limite d'envoi des résumés

22 novembre 2021

(aucune prolongation ne sera proposée)